



Membre de l'AUT FNAUT Ile-de-France

M. Thierry Lajoie
Conseiller auprès de la Ministre Cécile Duflot

Montreuil, le 16 janvier 2013

Monsieur le Conseiller,

Nous tenons à vous remercier tout particulièrement pour l'accueil que vous nous avez réservé le 15 janvier et pour vos propos qui ont montré une large convergence de vues.

Tout d'abord vous avez insisté sur la nécessité d'écouter les usagers, répondant ainsi à notre sentiment qu'ils ne sont aujourd'hui pas assez associés aux décisions. Sans remettre en cause la légitimité des élus, nous constatons que leur souci premier n'est pas toujours d'améliorer les conditions de transport mais plutôt de développer leur territoire. D'où la nécessité de prendre en compte les demandes des usagers exprimées par les usagers eux-mêmes.

Vous avez ensuite affirmé la nécessité d'un important effort de rattrapage dans le domaine des transports en commun, point de vue que nous partageons complètement. Vous nous dites que ce rattrapage ne peut se limiter à la réalisation du GPE, qui est nécessaire, mais qu'il doit inclure de manière cohérente le réseau existant, notamment à travers la mise à niveau urgente du réseau RER, le maillage du GPE grâce à des correspondances commodes et rapides avec le reste du réseau, l'amélioration des rabattements vers les stations.

Nous en sommes pleinement d'accord.

La question de la qualité des correspondances nous paraît vraiment essentielle pour les usagers, de même que l'interopérabilité des différentes lignes du GPE. Vous nous avez informés que ce souci d'interopérabilité était partagé par la Ministre qui entend en obtenir la mise en œuvre. C'est pourquoi nous espérons que vous parviendrez à mettre en place une maîtrise d'ouvrage unifiée garantissant une exploitation avec un optimum de fluidité.

A cet égard le projet actuel de GPE nous inquiète dans la mesure où les modalités d'exploitation ne sont pas claires, notamment pour la fourche formée par la ligne orange qui pose problème en ses trois connexions : Champigny, Rosny et Noisy-Champs. De plus, plusieurs terminus semblent être envisagés de fait, comme à Noisy Champs, imposant des ruptures de charge très pénalisantes pour les usagers.

Compte tenu des arbitrages en préparation pour le phasage des différents éléments du GPE, nous insistons à nouveau sur l'intérêt de **boucler** aussi rapidement que possible la rocade de proche banlieue, afin de mailler vraiment le réseau et de désaturer les traversées de Paris. Ce bouclage d'une ligne unifiée et continue est le moyen le plus efficace et le moins coûteux d'améliorer rapidement le service rendu aux usagers.

Nous avons noté par ailleurs que le prolongement de la ligne 11 était engagé favorablement même si la date de mise en service, prévue en 2020, ne peut être garantie du fait des contraintes en matière de financement et des délais difficilement compressibles pour les formalités (enquête publique), les acquisitions foncières et les travaux. Nous resterons évidemment vigilants pour que ce prolongement attendu ne prenne pas de retard.

Il nous semble vous avoir convaincu de l'intérêt de **prolonger la ligne 9 du métro** jusqu'à cette ligne 11 afin de mailler le réseau dans notre secteur. Ce petit complément (2 km) permet en effet avec seulement deux stations d'assurer la correspondance avec le prolongement du T1 et avec celui de la M11. Son faible coût le serait plus encore s'il était réalisé dans la foulée des travaux de la M11. Mais cela suppose de lancer immédiatement des études préliminaires, peu coûteuses, pour en apprécier l'opportunité, avant de s'engager plus avant.

Nous avons noté votre intention de questionner la RATP et le STIF sur ce prolongement et nous espérons que vous pourrez faire avancer ce projet qui constitue notre principal objectif à moyen terme.

Nous avons aussi retenu que vous envisagez de nous rencontrer à nouveau dans quelques mois afin de faire un point. Nous vous en remercions et nous nous tenons à votre disposition.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller, nos salutations les meilleures.

Pour le Bureau AMUTC,
Alain Fabre
Président de l'AMUTC

PS : Afin d'informer nos adhérents, nous envisageons de publier ce courrier sur notre site amutc.fr, sauf avis contraire de votre part.